

Bachelier en Comptabilité option : fiscalité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54 Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

CT403 Pratique de la comptabilité 2			
Code	ECCF3B43CPE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sarah SEGOND (sarah.segond@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de ce cours est d'approfondir les connaissances des étudiants en matière de TVA.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

À la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable :

- de maîtriser les spécificités fiscales, d'établir les documents fiscaux requis et de calculer l'impôt à l'IPP et à l'ISOC ;
- d'utiliser les fonctionnalités des logiciels comptables étudiés, d'effectuer l'encodage de factures, d'extraits de comptes, fiches de salaires, etc ;
- de procéder à une centralisation et déclaration TVA à l'aide d'un logiciel comptable ;
- de tenir ses connaissances à jour en matière fiscale

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCF3B43CPEA TVA 24 h / 2 C

Contenu

Chapitre 1 : Le traitement TVA des opérations intracommunautaires de biens

Chapitre 2 : La TVA immobilière

Chapitre 3 : Procédures en matière de TVA

Démarches d'apprentissage

Approche par situation-problème
Cours magistral
Étude de cas

Dispositifs d'aide à la réussite

Une séance de « questions-réponses » est organisée en fin d'activité d'apprentissage. Exercices et étude de cas similaires à l'examen.

Sources et références

Manuel TVA 3ème édition, par Aurélie SOLDAL et Emmanuel RIVERA, Anthemis
Apprendre la TVA, Michel Ceulemans, Edipro

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
Slides du cours reprenant l'intégralité des points théoriques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit comptant pour 100% de la note finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière		0				0
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

L'examen écrit de chaque session porte sur l'entièreté de la matière.

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de juin quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure appréciés par la Direction.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).